

LE FOOTBALL À L'ÉPREUVE DE LA VIOLENCE ET DE L'EXTRÉMISME

Sous la direction de Thomas Buset, Christophe Jaccoud,
Jean-Philippe Dubey et Dominique Malatesta

VIOLENCE ET EXTRÉMISME DANS LE FOOTBALL: PERSPECTIVES EUROPÉENNES

THOMAS BUSSET ET CHRISTOPHE JACCOUD

Dans un ouvrage écrit il y a quelques années, le sociologue Jean-Yves Lassalle a mis en lumière le caractère ambivalent de l'activité sportive, lié à l'influence contradictoire qu'elle exerce sur le comportement social et individuel¹. Tantôt elle a une incidence positive, constituant un moyen d'insertion sociale, tantôt elle a une incidence négative, en fournissant l'espace-temps d'actes délictueux. Dans une telle perspective, de nombreux chercheurs et auteurs se sont attachés à analyser dans quelle mesure le supportérisme sportif peut être rattaché à d'autres formes d'expression collective violente et délictuelle.

Relativement à ce point de vue, l'analyse bibliographique révèle une production de connaissances pléthorique, se caractérisant pour l'essentiel par une double prédilection: celle pour le domaine du football, majoritairement investi par les chercheurs, et celle pour le hooliganisme – certains préfèrent l'expression supportérisme violent – désigné comme production de comportements violents dans et à l'extérieur des stades², ce dernier étant réputé associé historiquement et culturellement au football, en particulier à son haut niveau³. En se focalisant sur les phénomènes de violence collective et organisée, tels qu'ils se sont affirmés dans les stades britanniques au cours des années 60, on peut alors mettre en exergue deux faits. Premièrement, le flux continu d'investigations historiques, sociologiques, psychosociologiques et criminologiques attachées à rendre compte des rapports qui s'établissent entre sport, violence et

1. Jean-Yves Lassalle, *Sport et délinquance*, Paris: Economica, 1989.

2. Serge Govaert, Manuel Comeron, *Foot et violence. Politique, stades et hooligans*. Heysel 1985, Bruxelles: De Boeck Université, 1995.

3. Cf. par ex. Peter Marsh et al., *Football Violence and Hooliganism in Europe*, 1996, www.sirc.org

société. Deuxièmement, un balisage en quatre étapes historiques et configurationnelles majeures des études sur le supportérisme extrême des années 60 à nos jours dans la littérature internationale⁴.

LES ÉTAPES HISTORIQUES DES ÉTUDES SUR LE SUPPORTÉRISME EXTRÊME (1960-2000)

La première étape, qui couvre la période de 1960 à 1970, marque un changement de référentiel dans la compréhension de la violence des foules sportives et consacre l'apparition de la notion de hooliganisme, entendu comme abandon d'une violence ritualisée et dionysiaque, inhérente au sport, à une violence organisée et préméditée⁵, liée tout à la fois à une réaction populaire face à l'embourgeoisement du football et à l'émergence de sous-cultures juvéniles concurrentes⁶.

La seconde étape, qui s'étend de 1970 à 1980, est marquée par des travaux, pour l'essentiel britanniques, qui s'attachent à ancrer la réalité du hooliganisme dans le contexte socio-économique de la Grande-Bretagne des années 70, mettant en valeur la déstructuration de la classe ouvrière confrontée à la politique néolibérale du Parti conservateur au pouvoir, la violence accompagnant le football devenant l'expression d'un grave malaise social⁷ et d'une forme de résistance symbolique⁸.

La troisième étape, qui court de 1980 à 1986, s'articule autour des travaux de Norbert Elias et Eric Dunning⁹, qui imposent une lecture anthropologique du phénomène au terme de laquelle, plutôt que l'expression d'un dysfonctionnement ou d'une souffrance

4. Dominique Bodin, Stéphane Héas, *Introduction à la sociologie des sports*, Paris: Chiron, 2002.

5. De 1870 à 1988, il n'y eut jamais, dans la chronique du football, de période indemne d'incidents, parfois très graves, causés par des spectateurs; cf. Eric Dunning, Patrick Murphy, John Williams, *The Roots of Football Hooliganism. An Historical and Sociological Study*, Londres; New York: Routledge, 1988.

6. Ian Taylor, «Football Mad: a Speculative Sociology of Football Hooliganism», in Eric Dunning (dir.), *The Sociology of Sport*, Londres: Cass, 1971, pp. 48-73.

7. Patrick Mignon, *La société du samedi: supporters, ultras et hooligans. Étude comparée de la Grande-Bretagne et de la France*, Paris: Institut des hautes études de la sécurité intérieure, 1993.

8. John Clarke, «Football and Working Class Fans», in Roger Ingham (éd.), *Football Hooliganism: The Wider Context*, Londres: Interaction Imprint, 1978, pp. 37-60.

9. Norbert Elias, Eric Dunning, *Quest for Excitement and Leisure in the Civilizing Process*, London: Basil Blackwell, 1986 (*Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris: Fayard, 1996).

sociale, la violence des hooligans – sociologiquement le fait des classes défavorisées de la nation anglaise – serait à considérer tout à la fois comme le reliquat irréductible et radicalisé du fonctionnement social de ces groupes – la dimension prégnante d’habitus privilégiant des normes de masculinité agressive – et comme l’expression de liens sociaux segmentaires et communautaires propices aux identifications partisans microlocales.

La quatrième étape peut être décrite comme celle de l’«après-Heysel»¹⁰, drame brutal et médiatisé, qui va révéler la gravité de la violence périsportive, mais aussi stimuler une recherche émancipée des réalités britanniques¹¹ et d’une épistémologie réduisant la définition du hooliganisme à son résultat visible, la violence et les dégradations, et à un déterminisme de la désorganisation sociale et de l’anomie. Se déduit de cette nouvelle orientation des travaux un élargissement des explications causales du phénomène: «stratégies du paraître»¹², «théorie du contrôle»¹³, «vulnérabilité sociétale»¹⁴, «recherche du risque»¹⁵.

Les travaux, nombreux, entrepris depuis lors, permettent d’opérer une série de constats essentiels quant à une approche renouvelée du phénomène, pointant alors:

- l’étendue du phénomène, européen voire mondial, qui plus est marqué par des spécificités continentales, nationales, régionales voire locales¹⁶;
- sa plasticité sociale, la sociologie des hooligans infirmant la vérité de leur appartenance à la classe ouvrière ou à des catégories

10. 39 morts par étouffement et compression consécutivement à une bagarre initiée par les supporters de Liverpool lors de la finale de la Coupe des clubs champions au stade du Heysel de Bruxelles, le 29 mai 1985.

11. À titre d’illustration, le Conseil des ministres belges confie, dès 1985, une recherche scientifique sur la violence dans les stades de football à l’Université de Leuven.

12. Alain Ehrenberg, «Les hooligans ou la passion d’être égal», *Esprit*, N° 104-105, 1985, pp. 65-81.

13. Travis Hirschi, *A General Theory of crime*, Stanford: Stanford University Press, 1990.

14. Kris van Limbergen, «Le hooliganisme belge: description et essais de compréhension», *Revue interdisciplinaire et Études juridiques*, numéro spécial, 1989, pp. 7-31.

15. Gerard Finn, «Football hooliganism: a socio-psychological perspective», in Richard Giulianotti (éd.), *Football, Violence and Social Identity*, Londres; New York: Routledge, 1994, pp. 79-102.

16. Manfred Zimmermann, «La violence dans les stades de football: le cas de l’Allemagne fédérale», *Revue de droit pénal et de criminologie*, N° 5, 1987, pp. 441-463; Philippe Broussard, *Génération supporter*, Paris: Laffont, 1990; Richard Giulianotti, *Football: a sociology of a global game*, Cambridge: Polity Press, 1990.

délinquantes, pour identifier des individus présentant les signes d'une intégration ordinaire¹⁷;

– la «fonctionnalité» d'appartenance à des groupes tout à la fois violents et diversement structurés, vecteurs d'identités collectives et individuelles, et dont les engagements violents sont différenciés¹⁸;

– la non-pertinence du continuum régulièrement établi – dans la presse notamment – entre supportérisme extrême et hooliganisme; la violence, bien que présente, historique, culturelle et intégrative de tels groupes n'en constituant pas la finalité¹⁹;

– la mise au jour, identifiée dès le début des années 90, de deux grands modèles du supportérisme²⁰, peu ou prou exclusifs. Un modèle anglais d'abord, d'inspiration traditionnelle, caractérisé par la boisson, les chants et une violence régulière. Un modèle italien ensuite, spectaculaire et théâtralisé, occasionnellement violent aussi, l'un comme l'autre de ces modèles essayant pour définir un engagement supporter radical.

LA POLITISATION DES TRIBUNES

Autre acquis essentiel, redevable à la multiplication des travaux entrepris au cours des trois dernières décennies: la mise en évidence d'une «politisation des tribunes»²¹, progressivement documentée au gré des enquêtes européennes en Angleterre, en Allemagne, en Belgique («Rapport sur la violence dans les stades de football en Belgique», 1986), puis en France dès le début des années 90²².

17. Eugene Trivizas, «Offences and Offenders in Football Crowd Disorders», *British Journal of Criminology*, N° 20, 1980, pp. 11-37; Dominique Bodin, *Hooliganisme, vérités et mensonges*, Paris: ESF, 1990.

18. Christian Bromberger (avec la collaboration d'Alain Hayot et Jean-Marc Mariottini), *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995; Nicolas Roumestan, *Les supporters de football*, Paris: Anthropos, 1998; Williams Nuytens, «La violence des supporters autonomes de football: à la recherche de causalités», in Jean-Charles Basson (dir.), *Sport et ordre public*, Paris: La Documentation française, 2001, pp. 127-144.

19. Cf. notamment Alain Ehrenberg, *Le culte de la performance*, Paris: Hachette, 2001 (1991); Gunter A. Pitz, *Jugend, Gewalt und Rechtsextremismus. Möglichkeiten und Notwendigkeiten politischen, polizeilichen und (sozial-)pädagogischen Handelns*, Hanovre: Niedersächsische Landeszentrale für politische Bildung, 1993.

20. Philippe Broussard, *op. cit.*

21. Bodin et Héas, *op. cit.*, p. 177.

22. Nouredine Rouibi, *Colloque sur la sécurité et la violence dans les stades lors de manifestations sportives*, Paris: Ministère de l'intérieur, 1989.

En Grande-Bretagne, le racisme – une des expressions caractéristiques de l'extrémisme de droite – a pris une ampleur certaine sur les gradins dans les années 70 et 80. Le phénomène s'était manifesté sous forme de chants à teneur raciste, d'onomatopées inspirées de bruits d'animaux ou encore de jets de bananes en direction de joueurs de couleur. Des fanzines, mais aussi des tracts avaient mis au jour que des forces politiques extrémistes avaient investi les gradins, où elles cherchaient à faire des émules. Dans la première moitié des années 90, cette présence s'est semble-t-il estompée, sans pour autant disparaître²³.

En Allemagne, des craintes ont été exprimées à partir des années 80 au sujet des tentatives des extrémistes de droite de noyauter les groupes de supporters afin d'y recruter de nouveaux adeptes. Cet espoir fut toutefois déçu. L'organisation rigide des partis extrémistes n'avait visiblement pas l'heur de plaire aux fans²⁴. Toutefois, la décennie a aussi été caractérisée par une transformation rapide de la « scène supportérisme ». Alors qu'auparavant les groupements étaient relativement bien identifiables (supporters « sans histoire » ; supporters arborant les insignes et couleurs de leur équipe favorite, organisés ou non, reconnus ou non par les clubs ; les supporters n'affichant plus leur penchant pour un club afin de pouvoir agir plus librement ; groupements de rockers, skinheads et hooligans davantage intéressés à se mettre en scène qu'à suivre les matchs), les délimitations se sont progressivement estompées, les passages devenant plus fluides²⁵.

Le flou qui en est résulté a conduit à l'abandon, par les chercheurs, d'une approche axée sur les organisations au profit d'études sur d'autres manifestations de l'extrémisme de droite, dont l'une est le racisme. L'activisme d'organisations antiracistes a certainement contribué à ce transfert du champ de recherche. S'ils ont confirmé que le racisme et la xénophobie étaient largement répandus dans les gradins, les travaux portant sur le sujet ont aussi

23. Peter Marsh et al., *op. cit.*

24. Wilhelm Heitmeyer, Jörg-Ingo Peter, *Jugendliche Fußballfans. Soziale und politische Orientierungen, Gesellungsformen, Gewalt, Weinhein*; Munich: Juventa Verlag, 1992 (1987); Katrin Weber-Klüver, « Neger raus » gegen « Zeugen Yeboahs ». Fußball und Rassismus in Deutschland », in *Fußball und Rassismus*, Reinbek bei Hamburg: Rowohlt Taschenbuch Verlag, 1994 (1993), pp. 25-68.

25. Kurt Weis, Christian Alt, Frank Gingeleit, « Probleme der Fanausschreitungen und ihrer Eindämmung », in *Ursachen, Prävention und Kontrolle von Gewalt. Analysen und Vorschläge der Unabhängigen Regierungskommission zur Verhinderung und Bekämpfung von Gewalt (Gewaltkommission). Band III Sondergutachten*, 1990, pp. 575-670

montré que cette présence n'était pas simplement un reflet de tendances observées plus généralement dans la société, dès lors que le phénomène avait développé sa propre dynamique dans les stades. Bon nombre d'auteurs se sont heurtés au problème de la distinction entre un racisme et une xénophobie qui seraient « instrumentaux » (« extrémisme fonctionnel ») et un racisme et une xénophobie qui seraient l'expression d'une idéologie extrémiste pleinement assumée et propagée (« extrémisme idéologique »)²⁶.

Tenant du premier type d'hypothèse, Christian Bromberger, qui a étudié le cas des ultras de l'Europe méridionale, estime que l'usage d'emblèmes et le recours au vocabulaire fascistes relèvent surtout de la provocation. Selon lui, bien que des extrémistes de droite aient pu contribuer à la création de mouvements ultras et malgré leur présence visible, ils ne représenteraient, au milieu des années 90, qu'une minorité dans les virages des stades de football. Bromberger estime encore que, dans leur grande majorité, les ultras n'ont qu'une faible conscience politique: « Si, par leurs clamours et leurs banderoles, les militants des stades amplifient, voire anticipent, les crispations politiques, c'est, dans la plupart des cas, davantage pour s'en servir que pour les servir »²⁷.

À l'inverse, les auteurs d'une étude mandatée par l'Observatoire européen sur le racisme, et dont l'objet était l'analyse comparative des sites internet des associations de supporters, considèrent que la teneur et les paroles émises doivent être appréhendées au premier degré, parvenant alors à la conclusion que l'extrémisme de droite et le racisme sont d'une grande virulence dans le sud de l'Europe, en particulier en Italie et en Espagne²⁸.

26. Udo Merkel, Kurt Sombert, Walter Tokarski, « Football, Racism and Xenophobia in Germany: 50 Years later – here we go again? », in Udo Merkel, Walter Tokarski (dir.), *Racism and Xenophobia in European Football*, Aachen: Meyer und Meyer, 1996, pp. 143-168.

27. Christian Bromberger 1995, *op. cit.*, p. 244. On notera que si Christian Bromberger est l'une des fortes figures de ce courant d'analyses, nombreux sont les sociologues du sport attachés à des postures *compréhensives* qui conduisent à minorer le caractère problématique de comportements et d'expressions qui contreviennent aux valeurs démocratiques et aux fondements de l'État de droit. Nous faisons l'hypothèse qu'il faut voir ici les effets d'une épistémologie captive de deux dépendances théoriques. En premier lieu, l'attachement à une théorie de la catharsis, qui inscrit le supportérisme dans une filière de sens empruntée à Norbert Elias, pour l'appréhender comme une pratique relevant d'une dynamique de libération des affects fortement bridés dans la société moderne. En second lieu, l'attachement à une théorie culturaliste qui fait du football un univers à forte cohérence, fixateur d'identités spécifiques et conservatoire de valeurs et de normes liées à une histoire singulière.

28. Carlo Balestri et al., *Racisme, football et l'Internet*, 2000, www.eumc.eu.int/publications/football/football_fr.htm

Au final, il ressort de la confrontation de ces données que, si de mêmes constats sont opérés relativement à la banalisation de la violence dans et autour des enceintes sportives, ainsi qu'autour du constat de la montée d'extrémismes sportifs affranchis des ritualités compétitives et des conflictualités attachées aux interactions sportives ordinaires, de nombreuses divergences existent quant au sens et à la fonctionnalité à accorder à ces phénomènes. Et ceci tant sous l'angle de l'importance de l'une ou l'autre de ces deux manifestations d'extrémisme (fonctionnel ou idéologique) que sous l'angle de la perméabilité des supporters sportifs à des valeurs et convictions reposant sur l'inégalité et la légitimation de la violence. L'imbricatio qui règne quant aux explications de la violence et de l'extrémisme (*die «neue Unübersichtlichkeit»*)²⁹) constitue alors une incitation forte à produire des connaissances sur le thème, et cela d'autant que, tant dans le domaine des violences sportives en général que dans le domaine particulier de l'extrémisme politique dans le sport, les milieux universitaires en Suisse en particulier étaient singulièrement absents³⁰. Le lancement en 2002, par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, du programme national de recherche 40+, «Extrémisme de droite. Causes et contre-mesures», a offert une occasion d'entreprendre une étude approfondie sur la question. Deux articles du présent ouvrage présentent des résultats de ces travaux étalés sur plusieurs années. En chemin, de nombreux contacts ont été noués avec des collègues travaillant dans d'autres pays sur des thèmes proches. Il en est ressorti notamment que le supportérisme avait connu des mutations importantes au cours de la dernière décennie. De là est née l'idée de réaliser un ouvrage collectif présentant les tendances récentes à l'échelle internationale. Les pages qui suivent mettent en exergue quelques éléments saillants des contributions réunies dans ce volume. Un premier volet porte sur les descriptions et les analyses du supportérisme tel qu'il s'exprime dans divers pays, un second sur les réponses apportées aux problèmes qui en découlent.

29. Hartmut M. GRIESE, *Jugend(sub)kultur(en) und Gewalt: Analysen, Materialien, Kritik. Soziologische und pädagogisch-kritische Beiträge*, Münster, Hamburg et Londres: LIT Verlag, 2000.

30. Voir tout de même Jean-Philippe DUBÉY et Pascal CHATELAIN, «La place de la Suisse dans les dispositifs de prévention du hooliganisme», *Revue internationale de criminologie et de police scientifique et technique*, Volume LV, 2002, pp. 301-309; Dominique MALATESTA et Christophe JACCLOUD, «Crime et sécurité dans le sport», *ibid.*, pp. 259-265.

L'ÉVOLUTION RÉCENTE

Depuis près d'un demi-siècle, les hooligans anglais défrayent les chroniques. Aussi, en Suisse et en Autriche, l'élimination de l'Angleterre lors des poules qualificatives de l'Euro 08 a-t-elle grandement soulagé les organisateurs du tournoi. Si les déplacements à l'étranger de la sélection anglaise donnent encore régulièrement lieu à des affrontements, les rencontres disputées dans les divisions supérieures sont aujourd'hui épargnées par les violences. À tel point que, lors de congrès consacrés à la question, les collègues britanniques en viennent à s'interroger sur la pertinence du thème qu'ils jugent caduc. En revanche, sur le continent, le sujet est toujours d'actualité. Des incidents émaillent régulièrement les compétitions nationales, suscitant l'indignation des autorités, des instances sportives et du public. Comment expliquer ces différences? Pour répondre à cette question, force est d'analyser de plus près les développements du supportérisme dans les pays concernés.

Il ressort des contributions parues dans ce volume que la France, la Belgique et la Suisse montrent aujourd'hui des similitudes. Il en va de même pour l'Allemagne, ou du moins sa partie occidentale³¹. L'évolution récente y est caractérisée par l'essor du modèle italien, de la « mentalité ultra », qui tend à se substituer au « hooliganisme » d'inspiration anglaise. Il existe toutefois des décalages. Alors que des groupes ultras furent fondés au cours des années 80 en France³², en Suisse italienne et en Suisse romande, le mouvement ne prend véritablement pied en Suisse alémanique que depuis une dizaine d'années, sans doute par le détour de l'Allemagne voisine. En Belgique, la substitution ne concerne (momentanément?) que la partie wallonne du pays.

Comme le rappelle **Nicolas Hourcade** dans sa contribution, les deux modèles se différencient essentiellement par les modes d'organisation, la participation au spectacle, les relations avec le monde du football et la manière d'appréhender la violence. Les groupes ultras sont plus structurés et hiérarchisés, leurs animations sont plus complexes et spectaculaires (banderoles géantes, chorégraphies, etc.), et ils se posent comme des interlocuteurs des dirigeants de clubs ou de fédérations. Le critère du recours à la violence est

31. Gunter A. Pilz et al., *Wandlungen des Zuschauerhaltens im Profifussball*, Schorn-dorf: Hofmann, 2006 (Schriftenreihe des Bundesinstitutes für Sozialwissenschaft, 114).

32. Voir notamment Patrick Mignon, *La passion du football*, Paris: Odile Jacob, 1998, en particulier pp. 254-256.

quant à lui équivoque. Selon une distinction fréquemment opérée aujourd'hui par les supporters eux-mêmes, les hooligans seraient davantage, voire essentiellement, mus par la volonté d'en découdre avec les supporters extrêmes adverses, alors que la violence ne constituerait que l'ultime moyen d'action des ultras. Or, cela ne signifie pas forcément que les seconds sont moins violents que les premiers, ce que démontre le cas italien dont il sera encore question. Une approche différenciée tenant compte de critères géographiques et historiques est donc nécessaire. En effet, en se diffusant, les modèles se combinent avec des traditions locales ou régionales. S'agissant de la situation au nord des Alpes, par exemple, la tendance ultra est portée surtout par une génération de supporters plus jeunes qui cherchent à se démarquer de groupes plus anciens. Cette substitution intervient alors que la répression est de plus en plus forte (contrôles accrus, interdictions de stade, etc.). Dans ce contexte, l'adhésion à une nouvelle forme de soutien militant à un club peut être interprétée comme une réappropriation des gradins par des supporters qui refusent d'être dégradés au rang de simples consommateurs. Une partie des groupes anciennement constitués a quant à elle déplacé ses actions hors et parfois loin des enceintes sportives. Il arrive alors que les protagonistes conviennent d'un lieu et du nombre de participants pour se bagarrer. Pour l'ordre public, ce type d'affrontement – normalement imputé aux hooligans – représente un danger moindre que les échauffourées pouvant résulter de circonstances particulières à l'occasion de matchs (rencontres fortuites de groupes rivaux, dispositifs policiers inappropriés, déroulement de la partie, etc.). Notons en passant que la question de la pertinence de la distinction entre hooligans et ultras se retrouve en filigrane dans les études consacrées au sujet. En effet, alors que certains auteurs utilisent le terme « hooliganisme » pour désigner globalement le phénomène caractérisé par les violences et les déprédations commises lors de manifestations sportives (voire autres), d'autres recourent à des expressions moins connotées, comme « supportérisme extrême » (N. Hourcade) ou « supportérisme militant » ou « supportérisme violent » (Th. Busset et al.) pour rendre compte de la diversité historique, géographique, sociale et culturelle de ce que d'aucuns considèrent être un fléau moderne.

S'agissant de la présence extrémiste dans les stades, les auteurs qui participent à cet ouvrage jugent, de manière générale, que le problème a moins d'ampleur que ne le laisseraient entendre les

commentaires des médias, des autorités et des instances sportives. Face aux opinions préétablies et aux attentes, les chercheurs éprouvent des difficultés à produire et à communiquer des descriptions et des analyses différenciées du phénomène. Grand est en effet le risque d'être accusé de banaliser le problème ou de l'amplifier, voire d'être instrumentalisé à des fins politiques. Un dilemme résulte également du fait que la multiplication d'études sur les dérives politiques et racistes imputées à des supporters tend à détourner l'attention d'autres milieux et d'autres acteurs sociaux, et donc d'asseoir encore les préjugés. La diversité des approches proposées dans ce volume traduit ces obstacles. Une synthèse se heurterait aussi aux définitions, qui ne sont pas toujours explicites.

S'agissant des stades de football, il est établi – comme nous l'avons vu – que des groupes d'extrême droite ont entrepris et entreprennent sans doute encore des tentatives d'investir les gradins et que certains groupements de supporters adhèrent à des idéologies extrémistes. Toutefois, tout l'éventail politique est représenté, dans des proportions pouvant varier fortement dans le temps et selon le lieu. Aussi, dans leur panorama européen, **Dominique Bodin**, **Luc Robène** et **Gaelle Sempé** font-il apparaître la variété et la gradation des attitudes observables. Une comparaison entre supporters marseillais et parisiens révèle des positions fondamentalement différentes s'agissant de la politique revendiquée. Alors que dans la cité phocéenne elle est, de manière générale, feinte et sert de prétexte à la distinction par rapport à d'autres groupes occupant le même virage, à Paris, la tribune de Boulogne est véritablement instrumentalisée par l'extrême droite. Mais il y a plus inquiétant : en Hongrie, on a vu, en 2006, des supporters acquis à l'extrémisme participer à des émeutes dirigées contre le gouvernement (cf. *infra*).

Dans les monographies consacrées aux pays, les auteurs fournissent plusieurs explications permettant de comprendre pourquoi les supporters n'ont guère donné suite aux efforts de recrutement déployés dans les stades par des groupements extrémistes. Avant d'y venir, il convient de renvoyer à l'article de **Dariusz Zifonun**, qui propose une interprétation plus générale. En référence aux travaux de Gary Armstrong³³, cet auteur comprend le hooliganisme – ou le supportérisme violent – comme un phénomène incluant la

33. Voir notamment Gary Armstrong, *Football Hooligans: Knowing the Score*, Oxford: Berg Publishers, 1998.

rivalité, la compétition et la mesure du courage. Contrairement à une idée largement répandue, le but premier n'est pas de commettre des actes de violence, mais plutôt d'humilier les rivaux. La visibilité et la représentation de soi sont deux caractéristiques des démonstrations de virilité. Les hooligans et les ultras ne s'intéressent ni au pouvoir, ni à s'organiser, ni à adhérer à un parti, et à ce titre se différencient donc substantiellement des extrémistes de droite.

À la lumière des contributions au présent volume et des parutions récentes, on peut définir quatre cas de figure géographiquement localisables. Compte tenu de la diffusion et de la transformation des pratiques, cette régionalisation sommaire est comprise comme un tableau momentané.

L'Angleterre, d'abord, se distingue dans la mesure où elle ne connaît pratiquement plus – comme évoqué plus haut – de troubles lors des matchs disputés dans les divisions supérieures du championnat. La transformation profonde du football et sa commercialisation à outrance n'y sont pas étrangères. La construction ou la rénovation de stades dotés de systèmes de sécurité perfectionnés et l'augmentation corollaire du prix des places ont bouleversé la composition du public au profit du spectateur consommateur. Cette « américanisation » du football est soulignée par l'arrivée d'investisseurs du monde entier à la recherche de placements rentables, réels et/ou symboliques. S'il est devenu courant, sur le continent, d'évoquer la « réussite » de la gestion anglaise du public, l'on feint d'oublier que le pays est aujourd'hui le théâtre de violences juvéniles d'une extrême gravité. Par ailleurs, comme indiqué plus haut, les affrontements restent courants lors de déplacements de clubs ou de l'équipe nationale à l'étranger; tel a été le cas lors de la Coupe du Monde de 2006.

Aujourd'hui, l'Italie est en quelque sorte l'antithèse du cas anglais: les violences et les manifestations xénophobes et racistes entachent le championnat de la Péninsule alors que les sorties de la *squadra azzurra* ne sont qu'exceptionnellement accompagnées de troubles. Pour Sébastien Louis, les inclinaisons partisans des ultras italiens sont un reflet de l'évolution politique du pays. Le mouvement a été empreint à sa naissance par les mouvements de rébellion, dont on retrouve aujourd'hui encore des éléments dans de nombreux groupes. Les comportements et les modes d'action des extrémistes politiques, de gauche ou de droite, ont été des sources

d'inspiration. Cependant, la politisation a souvent été de façade seulement. Par conséquent, les affiliations affichées sont à considérer avec prudence, car elles renvoient à des logiques qui relèvent autant de la provocation que de la conviction. **S. Louis** estime toutefois que le réseau formé par des ultras néofascistes constitue actuellement une véritable menace. Les contacts s'opèrent en dehors des stades, par le truchement d'organisations d'extrême droite, ce qu'attestent diverses actions menées en commun. Le risque est donc que certains groupes ultras deviennent des « courroies de transmission » de ces organisations et que, face à l'augmentation des comportements xénophobes et racistes, l'État italien en vienne à criminaliser aussi les groupes ultras non impliqués. Or, ce sentiment d'être persécuté profite à la droite extrême qui associe les activités répressives à une restriction des libertés.

La situation est aujourd'hui plus préoccupante encore en Europe de l'Est, où le football est touché par une recrudescence de violence. Alors qu'à l'époque communiste les tumultes pouvaient cacher une forme de protestation contre le régime, ils sont aujourd'hui l'expression d'une situation économique délétère. De surcroît la répression, comme les projets socio-éducatifs, sont rudimentaires ou inexistantes. Dans leur panorama du supportérisme européen, **Dominique Bodin**, **Luc Robène** et **Gaelle Sempé** évoquent notamment les cas de l'ex-Yougoslavie et de la Hongrie. À Budapest, l'extrémisme bien implanté dans le stade réinvestit l'espace public lorsque des supporters du Ferencváros Budapest participent, en 2006, aux manifestations de rue et aux affrontements qui s'ensuivent pour s'opposer à la politique du gouvernement. Le leader de la droite, en instrumentalisant des supporters acquis à la même idéologie, a su récupérer des forces existantes. Pour **D. Bodin et al.**, ces violences traduisent un malaise profond résultant de l'incertitude économique et sociale vécue par des parties de la population hongroise.

Comme indiqué, les autres pays traités, soit la France, la Suisse et la Belgique, présentent des similitudes, notamment du fait de l'extension du mouvement ultra. Des spécificités subsistent toutefois. **Nicolas Hourcade** rappelle que le supportérisme français se caractérise par sa dichotomie et la présence ancienne de groupes hooligans et ultras. Bien qu'ils entretiennent, au niveau local, des rapports de force pouvant déboucher sur des incidents sérieux, ils s'allient parfois pour faire face aux supporters extrêmes adverses.

Il est courant aussi qu'ils partagent les mêmes fanzines, sites et forums internet. L'expression ouverte d'idées racistes ou extrémistes n'est quasiment plus de mise parmi les ultras français. Les tendances dominantes sont l'apolitisme et l'antiracisme. Seules la tribune Boulogne, à Paris, et certains groupes « indépendants » sont clairement nationalistes voire extrémistes. De manière générale, la politisation des supporters militants sert avant tout à construire la cause du groupe, au même titre que l'appartenance locale ou régionale. Un problème de perception existe dans la mesure où les insultes et agressions racistes sont fortement médiatisées, alors que les efforts déployés par les supporters extrêmes antiracistes et antifascistes ne sont pratiquement pas relayés vers le grand public.

S'agissant des stades de Suisse, **Thomas Busset**, **Thomas Gander**, **Pascal Pfister** et **Raffele Poli** y décelent une présence extrémiste fluctuante, mais proportionnellement modeste. De fait, l'influence des extrémistes n'a cessé de diminuer au cours des dernières années. Les « virages » se montrent, de manière générale, réfractaires à un recrutement à des fins politiques. La répression a joué un rôle, mais aussi le fait que les extrémistes de droite disposent aujourd'hui d'autres espaces, moins exposés, où ils peuvent trouver des émules. Cette « imperméabilité » peut s'expliquer aussi par le caractère festif et rituel des activités, ainsi que par la dimension émotionnelle du supportérisme qui se concilie mal avec des actions concertées ayant un objectif politique. Attachés à leur club et à leur ville ou région, les ultras en particulier se disent indifférents à l'équipe nationale, parce qu'ils ne veulent pas faire cause commune avec les groupes rivaux. L'adhésion à un modèle supportériste revient à adopter des valeurs qui peuvent être en contradiction avec des opinions exprimées hors du contexte du football.

Bertrand Fincoeur dessine un tableau contrasté du supportérisme belge, tant est grande la variété des valeurs et des idéologies. Les discours diffèrent fortement d'un groupe de supporters à l'autre et recouvrent tout l'éventail politique. Alors qu'au Standard de Liège, le noyau dur des fans est, malgré quelques voix discordantes, réputé pour ses sympathies gauchistes, les supporters violents du Brussels, de Charleroi, du GBA ou du Club de Bruges véhiculent une idéologie d'extrême droite. À cet égard, les propos tenus en privé par les membres de ces groupes ne laissent planer aucun doute. À la lumière des connaissances actuelles, l'auteur estime que ces orientations idéologiques sont certes assez répan-

dues au sein du mouvement hooligan, mais que les tentatives de récupération par un parti politique, quel qu'il soit, n'en sont pas moins rejetées par l'ensemble des groupes. En dépit de la réalité du racisme et de la xénophobie dans les stades belges, il convient de ne pas dramatiser la situation dans la mesure où le problème est lié à quelques individus et groupes. Le phénomène se pose par conséquent davantage en termes qualitatifs que quantitatifs.

Dans leur contribution, **D. Bodin et al.** rappellent que le racisme n'est pas seulement l'affaire des supporters, mais qu'il est également véhiculé sur les terrains, par des joueurs et des entraîneurs, et au sein d'équipes dirigeantes. Plus radicalement encore, **D. Zifonun** dénonce la rhétorique moralisante de parties des élites universitaires, politiques, pédagogiques et médiatiques qui légitiment l'ordre social en même temps que leurs propres actions, alors même que leurs discours sur le supportérisme reproduit un racisme ordinaire profondément ancré dans la société.

Gunter A. Pilz, en portant son regard sur les ligues régionales et juniors de Basse-Saxe, remet précisément en question des a priori vivaces concernant les violences commises par les joueurs issus de l'immigration, qui écotent en règle générale des sanctions plus lourdes que leurs homologues allemands. Or, il s'avère que, lors des procédures disciplinaires, les dirigeants et entraîneurs des clubs «allemands» assurent un soutien aux auteurs des voies de fait, qu'ils reconnaissent habituellement. En revanche, les joueurs étrangers, turcs et kurdes en particulier, sont rarement accompagnés. Estimant la cause perdue d'avance compte tenu des préjugés xénophobes des instances sportives, ils se montrent souvent réfractaires et nient les faits, ce qui joue en leur défaveur. Par ailleurs, dans les affaires graves, les causes des incidents sont négligées, notamment les provocations ciblées dont sont victimes les joueurs étrangers. Entre autres mesures, l'auteur propose donc de renoncer, si possible, aux suspensions au profit de démarches éducatives. Cela suppose que les autorités et les instances sportives abandonnent l'idée que l'intégration dans la société d'accueil ne peut se faire qu'au sein des clubs nationaux. Les associations formées de représentants d'autres ethnies sont une réalité dont il faut tenir compte dans la prévention.

VIOLENCE, EXTRÉMISME ET ORDRE PUBLIC

Par le nombre des chercheurs et des acteurs engagés désormais dans l'identification des phénomènes de violence et d'extrémisme dans le football, on en sait donc beaucoup sur des comportements par lesquels l'espace du stade devient le lieu de transgressions violentes. Des savoirs et des connaissances qui arrachent le phénomène au registre de la seule délinquance ou aux exactions d'individus anormaux libérés des entraves sociales. Au terme de ces nouvelles identifications qui lui confèrent une catégoricité davantage marquée par la prise en compte de traits sociologiques, le supporter violent s'affirme alors comme un *acteur social*, véritable entrepreneur d'une violence qu'il entend mettre en scène dans un espace-temps – le match – appelé à constituer un lieu privilégié pour la réalisation de ses prétentions à la visibilité.

Si, grâce à la pertinence de ces nouvelles mises en discours, le supportérisme violent cesse alors de se traîner dans une mouvance entre maladie et accident, pour gagner en sens et en « raison », on peut constater qu'à une nouvelle cartographie sociologique ont correspondu, symétriquement, trois ordres de faits.

Premièrement, le dévoilement de la fragilité des systèmes de sécurisation des enceintes sportives progressivement devenues, pour paraphraser la formule du sociologue anglais Zygmunt Bauman, des « chaudrons de l'*Unsicherheit* ».

Deuxièmement, l'installation d'un débat, dans la plupart des pays d'Europe, autour de la question du contrôle du risque sportif. Ainsi l'apparition d'une nouvelle génération de situations problématiques, et singulièrement l'identification régulièrement attestée de liens entre le supportérisme violent et l'extrémisme politique, a-t-elle conduit à ce que l'objectif de pacifier les interactions sportives trouve un ancrage consensuel dans les sphères sportive, économique et politico-administrative.

Troisièmement, la mise en œuvre d'une nouvelle cartographie juridique du supportérisme violent, les désordres provoqués ayant stimulé des réflexions orientées vers un réexamen juridique du phénomène. Et ceci dans le sens d'une répression sévère l'arrachant à une longue tradition de tolérance, de fatalisme et de cécité sociologique, pour l'instaurer en l'une des figures même de la menace et du mal. On peut alors constater que l'ordonnance des soins prescrite par les acteurs en charge du contrôle et de la pénalisation de la violence périsportive colle de près aux identifications des sociologues.

Ainsi, si la compréhension reconnue désormais comme valide de la violence et de l'extrémisme dans le sport s'articule pour l'essentiel sur le passage d'un référentiel assimilant le hooliganisme à une violence ritualisée et dionysiaque à un référentiel qui y discerne plutôt une violence préméditée et organisée, on peut relever que la modification des régimes de pénalité du problème hooligan a connu une semblable évolution. Pour évoluer vers unhaussement de la tonalité répressive donnant alors un sceau de délictualité accru à des actions assimilées non plus à des socialités tenaces, mais à des atteintes à l'ordre public et à la sécurité intérieure, ainsi qu'à l'ordre marchand et à l'ordre sportif.

Les cinq contributions consacrées à la production de sécurité et à l'évolution des dispositifs de pacification du spectacle sportif montrent ainsi avec netteté comment – avec des réactivités qui certes varient d'un pays à l'autre – depuis un quart de siècle environ, a correspondu, à l'installation de la violence dans les stades, un nouveau modèle d'intelligibilité et de pénalité de ce phénomène, imposant alors une interprétation proprement délictuelle et déviante des violences et de l'extrémisme périsportifs. Au terme de ce renouvellement de perspective³⁴, débordements et bagarres, faits de racisme et de haine de l'autre relèvent d'une violence qui appelle la mise en œuvre d'une gestion policière ad hoc et, plus généralement, une dynamique de retour de l'État; les ambitions protectrices, tutélaires et organisatrices de ce dernier imposant que l'on punisse de telles actions.

Ces contributions, qui prennent pour cas d'étude l'Europe en général, la Grèce et la Suisse pour cas particuliers, consonnent également pour désigner trois axes forts.

Premier axe fort: la gestion des interactions footballistiques, si elle s'est longtemps déduite d'une représentation les assimilant à

34. Pour mesurer le chemin parcouru, on se souviendra que, jusqu'au milieu des années 80, et si l'on excepte des mesures restrictives en rapport avec la vente et/ou la possession de boissons alcoolisées dans les stades, «il n'existe pas en Europe de législation ni de quelque recommandation concernant la sécurité des manifestations sportives [...]». À cette période, les dispositifs mis en place se font de façon empirique, sans référence à une doctrine professionnelle. Il faut attendre le drame du Heysel, en 1985, pour voir une convention sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives. Plusieurs textes viendront compléter celui-ci pour homogénéiser la sécurité lors des matchs de football au niveau européen», Frédéric Diaz, «Coproduction de la sécurité: une nouvelle forme de l'interventionnisme étatique pour une meilleure sécurité du public?», *Déviance et Société*, 4, volume 27, 2003, pp. 429-458.

un spectacle populaire et convivial, s'alimente désormais à une doctrine du risque sportif, ensemble de rationalisations et de prescriptions qui impose un point de vue selon lequel le sport et le spectacle sportif peuvent être interruptifs de la dynamique sociale, la cause d'altérations du lien civil, à ce titre porteurs d'insécurité et de menace.

Deuxième axe fort: le *tumultus*³⁵ induit par la radicalisation de la violence dans les stades appelle des mesures cohérentes à la hauteur de leur transgression, de même qu'une gouvernance renouvelée de la sécurisation des interactions sportives. Ce remaniement des dispositifs de régulation est à front large dans la mesure où il correspond à des engagements opérationnels variés, néanmoins articulés sur le carré «pénal-répression-prévention situationnelle-prévention sociopédagogique».

Troisième axe fort: la régulation contemporaine de la violence et de l'extrémisme périsportifs se déploie relativement à deux horizons distincts, l'un marchand, l'autre politico-sécuritaire. Du point de vue du premier, on peut établir que la nécessité de rendre sûr le déroulement des compétitions sportives relève de l'immersion croissante du sport dans des données économiques, qui met en demeure pouvoirs publics, pouvoirs et organisateurs sportifs d'assurer l'intégrité des biens et des personnes.

Du point de vue du second horizon, on peut pareillement montrer que les dangers que les violences et les débordements font peser sur l'ordre public dans les sociétés démocratiques a eu pour effet conjoint de «globaliser le risque», c'est-à-dire de désincarcérer le supportérisme extrême de son contexte d'existence pour l'inscrire dans une perception élargie des menaces sécuritaires, aux côtés du trafic de stupéfiants et du terrorisme; l'émergence de ce paradigme et la désignation de la gravité des faits conduisant alors à la nécessité d'organiser et de coordonner des systèmes d'objectifs et des moyens stables dans le sens d'une nécessaire européanisation. Au point que, depuis 1985 et la Convention européenne sur la violence et les débordements des spectateurs lors des manifestations sportives, on a progressivement assisté à une unification des politiques nationales de lutte anti-hooligans et à une collaboration de plus en plus étroite des différents acteurs concernés.

35. Le terme appartient au vocabulaire juridique de la Rome antique et évoque, comme le rappelle Giorgio Agamben, «un état d'urgence causé par un désordre intérieur ou une insurrection». Cf. Giorgio Agamben, «L'État d'exception», *Le Monde*, jeudi 12 décembre 2002.

Anastassia Tsoukala documente à ce propos très clairement tout à la fois cette dynamique de gestion de la sécurité qui fait du supportérisme violent non pas une forme de criminalité particulière, mais une déviance à la signification sociale élargie, et cette convergence des concernements, des collaborations et des coopérations (échange d'informations, banques de données, réseaux d'officiers de liaison...) qui, par leur nature désormais transfrontalière et transétatique, sont constitutives du déploiement d'une véritable européanisation de la production du maintien de l'ordre public. Mais parce que cette restructuration des systèmes de gouvernance implique une spirale sécuritaire et des modalités de contrôle social de moins en moins stato-centrés, mais aussi parce qu'elle évoque de plus en plus un *projet collectif* de pacification des sociétés, le risque est grand que la mise sous contrôle des supporters ne débouche sur une systématisation des atteintes aux libertés publiques.

Christophe Jaccoud, Dominique Malatesta et Jean-Philippe Dubey montrent pour leur part, à partir de l'analyse du débat qui s'est installé en Suisse à la fin des années 90, le poids décisif des prescriptions relatives au maintien de l'ordre public et des contraintes du sport-spectacle, surdéterminées encore par l'ombre portée de la co-organisation de l'Euro 08, dans la mise en œuvre d'une dynamique de retour de la norme qui s'est concrétisée par la promulgation de mesures légales et l'adoption par le Parlement d'une loi fédérale dite « loi anti-hooligan ». Celle-ci, outre qu'elle évoque un net durcissement de la répression contre les supporters violents et d'un ralliement helvétique à la politique européenne en vigueur dans le domaine, montre également que l'organisation d'un événement à résonance planétaire, tout comme la conversion des stades en des espaces de consommation et en centres de profit, dans lesquels des supporters-clients achètent un service payant, ont contribué à requalifier le problème du supportérisme violent en « risque » menaçant pour le bon déroulement des interactions sportives.

L'analyse des modes de régulation de la violence qui sont désormais mis en œuvre atteste alors à la fois de l'élargissement des enjeux et du nombre des acteurs désormais concernés par le football en même temps qu'il modifie les conditions de définition des politiques de pacification des interactions sportives. Ainsi le contrôle des spectateurs s'ancre-t-il dans des logiques complexes,

assurément très éloignées de celles qui pouvaient prévaloir, par exemple, lors de la Coupe du monde de 1954, dans le sens où elles associent des logiques d'État, des logiques sportives et des logiques commerciales, sollicitant alors des coalitions d'acteurs multiples.

Diamantis Mastrogiannakis, à partir du cas grec, met en en exergue un autre élément important dans les modes de régulation de la violence sportive, et singulièrement la force des traditions qui peuvent conduire les acteurs de la pacification à suivre des « sentiers de dépendance »³⁶, c'est-à-dire des procédures de résolution des problèmes *irréversibles*, ponctuellement pertinentes, mais dont l'incessante reproduction limite de fait les possibilités de changement et d'évolution. Autrement dit, si les dispositifs de réduction des passions sportives relèvent d'une tendance à l'europanisation, au double sens d'une homogénéisation des procédures et d'une densification transnationale des contrôles, il n'en est pas moins vrai qu'en Grèce, pays qui privilégie traditionnellement la dominance de l'appareil policier dans le maintien de l'ordre au nom d'un paradigme de dissuasion générale préventive³⁷, ces dispositifs sont à l'évidence captifs, *dépendants*, de l'histoire des conditions sociopolitiques, ou encore de la manière dont l'État détermine la société et conçoit l'espace et l'ordre publics.

Basile Barbey, avec les ressources de l'analyse spatiale, informe encore cette évolution des points de vue et des contraintes qui, à partir du partage désormais généralisé d'un paradigme du risque sportif et de changements intervenus dans la socio-économie du football, aboutissent à la réalisation de *mises en sécurité* draconniennes des enceintes sportives, leur contrôle sollicitant les mêmes dispositifs que ceux qui s'appliquent aux centres commerciaux, aux aéroports, ou encore aux parcs d'attraction. Une réalité qui conduit à s'interroger sur deux faits en particulier: sur la pertinence des catégories d'analyse qu'il faut poser sur le football, dont on peut se demander s'il est encore un espace-temps d'identité et d'identification, ou s'il ne relève désormais plus simplement d'une *animation urbaine* appelant contrôle et disciplinarisation des foules; sur la pertinence d'un urbanisme sécuritaire paradoxal puisque, en neutralisant les débordements dans les stades, il stimule

36. James Mahoney, « Path Dependence in Historical Sociology », *Theory and Society*, 29-4, 2000, pp. 507-547.

37. Sophia Vidali, « Politique de prévention et de sécurité en Grèce: le contrôle politique, passé et présent », *Déviance et Société*, 4-25, 2001, pp. 515-533.

leur délocalisation et leur relocalisation dans d'autres espaces urbains ou périurbains.

David Zimmermann, enfin, revient dans le détail sur les tenants et aboutissants d'une forme d'engagement opérationnel qui gagne en visibilité et qui constitue désormais un modèle courant de gestion des populations sportives «à risques», en même temps que l'un des axes de la morphologie du contrôle des supporters problématiques: l'intervention sociale et l'action d'animation socioculturelle pour et *avec* les fans, ou *fan coaching*. Celui-ci complète et redouble désormais la gestion sécuritaire et la prévention situationnelle (qui cherche à dissuader les fauteurs de troubles en multipliant les obstacles tels que caméras, séparation des tribunes...). On retiendra surtout que, en assurant un travail de proximité auprès des supporters, en les responsabilisant et en les guidant vers un réapprentissage des normes et des règles, de leurs fondements et de leur nécessité, le *fan coaching* ambitionne de produire un nouveau contrat sportif fondé sur la reconnaissance des supporters comme sujets de considération; un contrat en mesure de retourner ou tout au moins de réduire la dynamique d'«institutionnalisation de la méfiance»³⁸ qui tend à prévaloir aujourd'hui.

L'ouvrage que nous présentons ici atteste, à la lumière des éclairages apportés par les douze contributions, qu'une réflexion sur le thème de la violence et de l'extrémisme dans le football doit impérativement évoluer autour de deux pôles de réflexion et d'analyse obligés. D'un côté, l'analyse du *crime*, c'est-à-dire des formes de violence attachées au supportérisme extrême; formes plastiques moulées par les milieux, la conjoncture, les moyens, les cibles et les motifs de ceux qui y ont recours. D'un autre côté, le *châtiment*, ou plutôt la sécurité, étant entendu que l'augmentation des violences de toutes sortes appelle des réponses, des régulations et des régimes de pénalité.

Il documente également un certain nombre de points forts, dont trois au moins nous semblent se dégager. On dira d'abord qu'il y a, en Europe, et depuis un quart de siècle environ, une prise de conscience générale qui tend à énoncer que le football génère des débordements problématiques, dont certains, en particulier

38. Adam Crawford, «Situational Crime Prevention, Urban Governance, Trust Relations», in Anthony von Hirsch (éd.), *Ethical and Social Perspective on Situational Crime Prevention*, Oxford: Hart Publishing, 2000, pp. 193-213.

ceux qui relèvent de l'expression d'attitudes d'extrême droite, sont incompatibles avec la démocratie et les impératifs catégoriques qui la fondent. On dira ensuite que cette violence ne peut pas être associée de manière univoque à une causalité en particulier, mais que son étiologie renvoie à un faisceau complexe de raisons. On dira enfin que cette conversion progressive des stades en espaces du risque est désormais appréhendée comme une menace intolérable, et ceci pour deux raisons. La première est politique et découle de préoccupations de maintien de l'ordre public, la seconde économique et découle d'une nouvelle rationalité du spectacle sportif qui se déploie dans le sens d'un spectacle à forts enjeux commerciaux. Ceci a conduit alors à durcir le contrôle et la répression, via des mesures qui, parce qu'elles sont globalement similaires d'un pays à l'autre, attestent d'une européanisation de la *police des supporters*.